

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 532

Artikel: L'Alliance à Neuchâtel : (8 et 9 octobre 1938) : [1ère partie]

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

8 1436

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 6.—

ETRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. A partir du Juillet, il est

obligatoire d'abonner de 6 mois (3 fr.) valables pour le trimestre de

l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. A partir du Juillet, il est

obligatoire d'abonner de 6 mois (3 fr.) valables pour le trimestre de

l'année en cours.

La guerre ne peut
offrir qu'une solution de
force; elle ne saurait
résoudre les conflits de
droit qui sont d'ordre
moral.

Président ROOSEVELT.

Notre article paru dans le précédent numéro et intitulé « Notre Leçon nous ayant valu de nombreux témoignages d'approbation, venant de côtés bien différents, qu'il nous soit permis d'en remercier ici tous ceux et toutes celles qui nous ont manifesté de la sorte un précieux encouragement. »

E. Gd.

L'Alliance à Neuchâtel

(8 et 9 octobre 1938)

Pour la troisième fois nous disent les statistiques, notre grande Fédération nationale de Sociétés féminines vient de siéger dans la pittoresque vieille cité au bord de son lac. Pour la troisième fois donc — et il faut se rappeler encore que les suffragistes suisses tinrent aussi en 1922 leurs assises dans ce même lieu — nous nous sommes rencontrées dans le cadre évocateur de ce château féodal, avec ses grosses tours, ses arcades romanes encadrées de vigne rouge, sa cour intérieure, ses salles dallées aux immenses cheminées; et pour la troisième fois, nous avons contemplé, du fond des confortables fauteuils de la salle du Grand Conseil, la toile de Girardet *La bataille du Pont de la Thielle*, si crâne d'allure et de coloris, mais dont l'inspiration nous surprend au milieu de nos préoccupations actuelles... Je me rappelle qu'en 1911 j'en avais été frappée: qu'est-ce alors en 1938?...

Car il était impossible, après les terribles semaines qu'enous venions de vivre, d'arriver à cette rencontre de tant de femmes suisses sans ressentir une certaine émotion. « Nous avons le besoin très fort de nous sentir unies avec nos sœurs suisses, nous qui sommes si près de la frontière de deux pays qui pourraient se faire la guerre » nous avait écrit une de nos amies bâloises, et c'est sans doute parce que ce sentiment avait été éprouvé par nombre de déléguées, encore vibrantes des angoisses traversées, qu'il y eut un peu de déception à voir s'ouvrir cette Assemblée selon le programme prévu, comme si rien ne s'était passé de ce que nous aurions voulu saisir cette occasion d'exprimer. Il fallut en effet attendre que Mme Stucki prononçât sa belle conférence sur la démocratie suisse et les devoirs des femmes à son égard, attendre que sur ce sujet vinssent s'engrerer, d'abord la déclaration de la présidente que le Comité de l'Alliance allait envoyer une lettre de sympathie au Conseil International des Femmes tchécoslovaques (mais pourquoi donc pas un télégramme voté par l'Assemblée? ce qui aurait été bien plus immédiat et plus vibrant) puis un pressant appel de Mme Nef elle-même en faveur des réfugiés israélites en Suisse suivi par plusieurs chaleureuses déclarations — attendre donc presque toute une après-midi avant de nous sentir enfin dans l'atmosphère que nous souhaitions. Et c'est pourquoi plusieurs déléguées eurent l'impression que, dans le torrent des événements actuels qui dépassent nos questions journalières, nous vivions en retard sur l'heure présente.

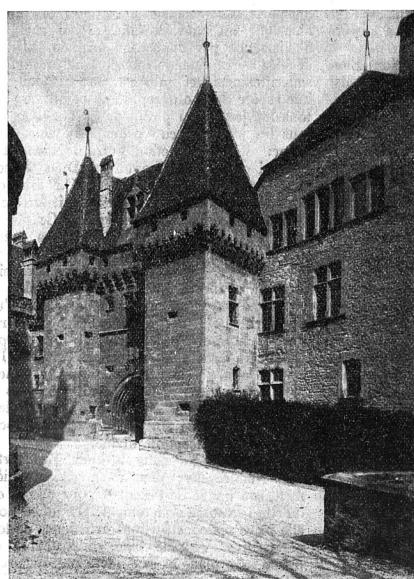
Mais il n'est que juste d'autre part de reconnaître que la tâche de notre Alliance est si immense, et tend tellement à s'étendre toujours davantage que, non seulement elle constitue un fardeau tel que toute notre reconnaissance va à celles qui le portent, mais aussi que, pour faire face à cette multiplicité de devoirs, l'on est obligé de consentir à un choix de préoccupations impliquant des sacrifices. En écoutant le rapport si consciencieux et d'une inspiration si élevée de la présidente, nous pensions que l'on pouvait faire sur notre Conseil national de femmes suisses la même observation que celle que nous formulions il y a trois mois sur le Conseil International des Femmes, en nous demandant si l'amplitude et la variété de son programme ne risquent pas de disperser, et par conséquent d'affaiblir son action? L'Alliance en effet s'est occupée au cours de cette dernière période du coût de la vie, de la collecte du 1^{er} août (celle de 1939 aura lieu au bénéfice des mères nécessiteuses), de la défense des coutumes suisses contre l'in-

fluence étrangère, de la révision des articles économiques de la Constitution, du Code pénal, des tarifs de transports des C. F. F., du travail à domicile, de l'âge minimum d'admission au travail rémunéré, du *Label*, de la publication de nouvelles sensationnelles dans la presse, d'éducation civique, du droit de la femme au travail, des carrières féminines, de l'Exposition de Zurich, de la « Journée de la bonne volonté » du 18 mai; elle a participé aux travaux du Conseil International des Femmes, du *Forum Helveticum*, de diverses organisations et Commissions nationales, et s'est encore intensément préoccupée de la défense spirituelle du pays et de la compréhension réciproque entre les différentes régions de la Suisse... Or, quand on sait le travail qu'implique la moindre démarche, la moindre requête officielle, ne reste-t-on pas confondu par la diversité et l'étendue de cette énumération?

Ce travail immense est accompli, en certains domaines, par les Commissions de l'Alliance, dont trois seulement, faute de temps, ont rapporté à Neuchâtel. La Commission d'éducation (présidente: Mme Marg. Evard, St-Sulpice) s'est essentiellement occupée d'éducation civique, et a notamment rédigé cet « Appel aux femmes suisses », d'une si belle inspiration, que l'on a pu lire dans notre précédent numéro; elle a aussi organisé une série de conférences par Radio, que notre journal a régulièrement annoncées, ainsi que les « Journées éducatives de Neuchâtel » en février dernier. La Commission des lois (présidente: Mme Ant. Quinche, Lausanne) a à son actif la campagne en faveur du Code pénal, et suit de près la révision des dispositions concernant le cautionnement (que l'on cherche à rendre plus difficile et valable seulement avec l'assentiment des deux époux, ce qui est d'une urgente nécessité), la question de la suppression ou de l'abréviation de la mention de la filiation illégitime dans les actes officiels, celle des mariages fictifs, la révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie, etc. La Commission d'hygiène (présidente: Mme Mettler, St-Gall) a cherché, à la suite d'un concours, à éditer une brochure mettant en garde la jeunesse féminine contre les dangers des maladies vénériennes, et est à la disposition des Sociétés qui voudraient organiser des causeries sur des sujets d'hygiène ou de morale sexuelle pour leur indiquer des conférencières.

(La suite en 2^{me} page).

E. Gd.



Le Château de Neuchâtel, où
vient de siéger l'Alliance de
Sociétés féminines suisses.

Partie Ouest (XV^e siècle).

Cliché Berna

La « Journée des Femmes pour la Paix » les opinions puissent en y participant s'associer à cette manifestation de solidarité fraternelle.

Une peu de belle musique grave, une minute de silence commun au début du repas, et une allocution — pour laquelle le concours de la forte personnalité qu'est Mme Marcelle Bard est déjà acquis — contribuera à créer cette atmosphère de recueillement, dans laquelle toutes celles qui ont véritablement souffert durant ces semaines de septembre éprouvent le besoin de se plonger, pour re-commencer avec un nouveau courage à travailler pour la paix.

Notre prochain numéro apportera les derniers détails concernant l'organisation pratique de cette rencontre, à laquelle nous espérons que participeront un grand nombre de nos lectrices, et que, à cette intention, nous annoncerons dès aujourd'hui, afin que puissent répondre cette soirée toutes celles qui comprennent la valeur de ce geste d'union et de fraternité entre les femmes.

Vingt ans... L'occasion était bonne non seulement de faire le point et d'évaluer, en contemplant le chemin parcouru, les progrès réalisés et les échecs subis, mais aussi de se rendre compte de tout ce qu'il reste encore à faire. C'est donc à quoi s'emploieront quatre spécialistes en quatre exposés que nous regrettons de devoir nous borner à résumer ici, faute de place.

Le champ des maladies sociales d'abord. La syphilis, déclare le Dr. Chable, médecin cantonal à Neuchâtel, a diminué dans d'énormes proportions depuis vingt ans. Mais que l'on ne croit pas que ce soit en raison d'une moralité plus élevée: au contraire: si l'on se soigne beaucoup mieux qu'en 1918, et si les progrès de la médecine ont permis d'appliquer au traitement antivénérien des remèdes inconnus alors, les meurs, si elles se sont modifiées, ne se sont pas améliorées. La prostitution a simplement changé de forme, la moralité publique s'est relâchée, et la mentalité avec laquelle des jeunes gens, même de milieux dont on pourrait attendre autre chose, arrivent au mariage est peut-être une des causes de la fréquence déplorable des divorces. — La tuberculose aussi est en régression marquée, soit au point de vue de la mortalité, soit à celui de la morbidité. La cause de ce recul? L'excellente loi fédérale, au sujet de laquelle l'orateur a rendu hommage à l'activité inlassable de Mme le Dr. Olivier, et dont les trois caractères essentiels: a) subventions aux œuvres de lutte anti-tuberculeuse; b) déclaration obligatoire des cas contagieux; c) dépistage chez les enfants, ont ainsi fait leurs preuves, en dépit des protestations encore trop fréquentes du public et des médecins qui trouvent la loi tracassière et policière. — La lutte antialcoolique a pris durant ces vingt années un essor réjouissant, et de négative est devenue constructive par la création de restaurants antialcooliques, le développement considérable de la consommation de jus de fruits, la pénétration des principes de sobriété dans les milieux sportifs. Mais que l'on prenne garde au « petit alcoolisme », qui, par l'usage des cocktails et autres, mine la santé sans se manifester à l'extérieur. — L'hygiène infantile, enfin, est elle aussi en grand progrès, grâce à la multiplicité des consultations de nourrissons qui s'ouvrent partout — mais il en faudrait encore davantage, — et à la propagande ainsi faite pour une alimentation rationnelle, base de l'hygiène pour le petit enfant.

(La fin en 3^{me} page).

Encore une femme députée aux Indes

Mrs. Subarrayan, qui est bien connue en Suisse, soit à Genève, où elle a représenté son gouvernement à la S. d. N., soit à Bâle, où elle a été longtemps en traitement dans une des grandes cliniques, vient de retour dans son pays, d'être élue députée à l'Assemblée Centrale des Indes.